

Protection contre les surtensions

www.lec-expert.fr

[Retrouvez cet article sur le site \(URL\)](#)



Il faut lire la [déclaration](#) (du 18/01/2016) du **Syndicat de l'éclairage** relative à la protection des luminaires d'éclairage extérieur contre les surtension : il est indispensable de protéger les luminaires électroniques de classe II contre les surtensions transitoires sur les réseaux d'éclairage public.

En 4 points clés :

- Une bonne protection permet de réduire le risque de défaillance. Elle ne le supprime pas.
- Une protection réglementaire intégrée de 2 kV permet de protéger le luminaire contre les surtensions de mise en route.
- Un parafoudre de type 2 situé à moins de 10 m est nécessaire pour toutes les zones où le risque lié à la foudre existe.
- Dans un réseau mal entretenu, une rupture du neutre peut conduire à de graves dégradations.

Publié le 18 janvier 2016

Catégorie :

Normes et Qualité

Mots-clés :

classe II - éclairage - LED

PDF généré le 18 février 2026

www.lec.fr